

Présents (visio) : Mme GAUQUELIN, M. LEVEQUE, M. GILLE, M. BUGNET, MME ROTHEA, MME CHAPUS, MME AZNAR, M. CASTELLANO,

Services : J BILLARD

<u>Sujets abordés</u>	<u>Décisions</u>
<p>Suivi de crise</p> <p><u>Point sur les actions menées</u></p> <p>Rappel : suivi de la gestion dans les services: https://www.mairie-millery.fr/-Dispositions-prises-par-la-mairie-continuete-des-services-.html</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Suivi CCAS / bénévoles</u> : 17 demandes de soutien (courses, et médicaments). Coralys a déposé des kits (tabliers, charlottes, surblouses...). Ces kits seront répartis entre les HCL et les professions médicales en libéral sur la commune. Demande de tabliers par sages-femmes, récupération également de tutoriels pour la fabrication de masques. Des attestations « professionnelles » vont être établies pour les bénévoles du CCAS, - <u>Sécurité, contrôle des attestations de sortie et troubles de voisinage</u> : des jeunes qui « stationnent » longtemps sur les espaces publics. JM Bugnet rappelle qu'il est disponible pour intervenir à tout moment. Vigilance sur les déplacements. Renforcer la signalétique sur place en rappelant que ces aires sont surveillées - <u>Animation périsco</u> : 6 enfants ce mardi 7. Des retours positifs des ATSEM de l'école privée qui se disent très bien accueillies par les directrices du public. Une bonne chaîne de solidarité en place, avec beaucoup d'entraide entre établissements et mairie, mais aussi entre écoles et MEJC. Une chasse aux œufs a été organisée le mardi midi par le périscolaire. Pour le lundi de Pâques : pas de demande à ce jour. Sur le protocole sanitaire de l'occupation des locaux, la Préfecture recommande un ménage des espaces deux fois par jour. Cela pose la difficulté de multiplier les intervenants en « co habitation » sur la même journée. Ce qui est privilégié. La MEJC a acheté un spray qui est passé sur les tables et les poignées. A la cantine : du matériel d'entretien est disponible si nécessaire. Rappel des seuils : 5 maternelles maxi et 10 élémentaires. Aujourd'hui nous sommes bien en dessous des seuils. - <u>Organisation du marché</u> : prévoir au moins deux personnes en roulement (en entrée et en sortie). Etudier possibilité de réduire amplitude de présence du Policier municipal pour mener d'autres actions de prévention - <u>Impacts RH</u> : note diffusée à l'ensemble des services sur le maintien du traitement pendant le confinement, gestion différenciée des tickets restaurants en fonction des agents en télétravail / présentiel et les agents maintenus à domicile. - Continuité des services / missions présentes sur site. Rappel planning : https://1drv.ms/x/s!AqsGwybXk7ukoLYFi803x42-tDhUvA?e=SnSRQB - Actions menées pour sécuriser l'infrastructure informatique dans le cadre des missions de télétravail (pare feu sur le VPN) ; - <u>Communication ciblée aux associations et aux commerçants</u> : communication du Maire en préparation. Collecte des contacts de tous les commerçants. Des impacts lourds à prévoir sur les associations. Les fédérations apportent un 	<p>Solidarité : organisation distribution kits pour professions médicales Communication sur tutoriels pour masques en tissu, mobilisation des associations pour la confection (notamment au cœur du Patch)</p> <p>Sécurité : mise en place d'une signalétique avec rappels à rester chez soi, limiter les déplacements, et vidéoprotection</p> <p>Périsco : Vérifier disponibilité produit d'entretien pour nettoyage surfaces / poignées de portes A noter : commande de masques auprès de l'AMF, livraison fin de semaine prochaine</p> <p>Marché : C ROTHEA fait un appel à l'ensemble des conseillers pour participer au roulement de la sécurisation du marché. Un doodle sera partagé pour faire une rotation par créneau d'1h pour les personnes intéressées.</p>

soutien utile. Pour les sports collectifs, perte sèche à prévoir. Pour certaines associations : adaptation des pratiques (ex : visio pour école de musique).

- **Finances** : suspension des paiements des subventions et FCTVA par la Préfecture en raison de leur difficulté interne à organiser la continuer.

Ilot du sentier

Suivi chantier

Coordination avec les intervenants.

Reprise de l'activité pour deux lots **dès ce mardi 7/4** : électricité et menuiserie intérieures plafonds bois

Des zones de travail, des bases vies indépendantes, mise à disposition de produits de nettoyage.

Protocole mis en place pour le respect des mesures barrières et préconisations de l'OPPBTB diffusé le 2 avril

Problématique sur la relance du chantier sur les extérieurs.

Des sollicitations récurrentes liées à la fuite sur la borne incendie entrée MEJC. Ce problème est connu, le débit de fuite limité. Une intervention était programmée mais suspendue en raison des mesures de confinement.

Panneau lumineux :

Relance LUMIPLAN pour suite donnée à la commande et si mise en place d'une continuité d'installation, car absence de panneau lumineux est dommageable en cette période.

A ce jour, ils n'ont pas prévu d'intervention en période de confinement.

Urbanisme

PLU

Mise en ligne du rapport de la commissaire enquêtrice sur le site internet de la mairie, après purge du délai de remarques du TA (pas de remarque)

Rapport complet accessible au lien suivant :

<https://www.mairie-millery.fr/Modification-No1-du-PLU.html>

Réunion visio avec C GRIEU à prévoir pour avancer

Instruction d'urbanisme

Par ordonnance n°2020-306 du 25 mars 2020 relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette même période, les délais d'instruction d'urbanisme sont suspendus.

Une continuité est cependant organisée entre la mairie de Millery et la CCVG pour assurer le dépôt et l'analyse des dossiers, en conditions réduites en raison des mesures de confinement.

Informations détaillées consultables sur le site Internet : <https://www.mairie-millery.fr/Les-autorisations-d-urbanisme-et-taxes.html>

Mais durant cette période :

- Aucune autorisation tacite ou décision tacite de non opposition à DP ne peut intervenir ;
- Les délais en cours au 12 mars 2020 sont suspendus et reprendront leur cours à compter du 25 juin. Le délai reprend pour la durée restant à courir. **Aussi, même si nos services sont en capacité d'instruire les dossiers et qu'un arrêté vous était notifié durant cette période, nous vous alertons sur le fait que les délais de recours des tiers, quant à eux, débiteront à compter du 25 juin.**
- Les délais qui devaient débiter pendant la période dérogatoire sont reportés au 25 juin 2020, A l'issue de celui-ci, le délai s'écoule dans l'intégralité de sa durée
- Les délais de complétude qui devaient débiter pendant la période dérogatoire sont aussi reportés

Préfecture : mail à l'attention du Sous Préfet pour solliciter déblocage des subventions (relai avec l'AMF)

Relance travaux borne incendie MEJC (sous traitement du paysagiste intervenant sur le chantier de l'école).

Réinterroger tournée des ST pour élargir amplitude dédiée à l'arrosage des différents espaces.

PLU : planification réunion virtuelle avec C GRIEU pour avancer sur prise en compte des remarques de la CE

- Les délais de consultation sont aussi reportés si le dépôt intervient après le 12 mars. Le délai sera simplement suspendu si la consultation était en cours au 12 mars 2020

Propriété Boulieu / 1 Rue Ninon Vallin

Présentation d'un pré projet par le promoteur R2I qui va nécessiter un dialogue Mairie / CCVG et ABF, pour un total de 29 logements.

Enfance / culture

CTG

Des questions sur la continuité du versement de la PSEJ sur période transitoire.
Contact CAF à entreprendre pour anticiper travail sur les modalités de financement et de conventionnement avec les structures.

Elections / installation de la future équipe

Transition :

Décret de renforcement des délégations au Maire en attendant l'installation du nouveau CM (note en pj).

Réflexion sur document de communication aux élus sur l'organisation de la mairie / qui fait quoi et rôle des différents syndicats, de l'interco...

Questions diverses

Contact département du Rhône

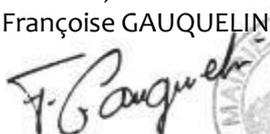
Appel de C GUILLOTEAU à Mme le Maire.

Information que la mairie peut solliciter des soutiens d'urgence. Mme le Maire pense aux frais induits par la prolongation de la location des bungalows de l'école provisoire.

Les délais de réponse à l'appel à projet départemental sont reportés.

Sur la location des bungalows, M. BUGNET souligne la nécessité d'être vigilants quant aux directives gouvernementales, car les derniers échos laissent à penser que la reprise de l'école pour les maternelles serait compromise. En attente

Le maire,
Françoise GAUQUELIN



CTG :
Coordination CR/ SC sur le lien
CAF